



Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie
Société Suisse de Cardiologie
Società Svizzera di Cardiologia

Télégramme No 16 / 13 décembre 2021

Chers membres de la SSC

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et amis, des fêtes de fin d'année reposantes et un bon début d'année 2022 - restez en bonne santé.

C'était le message le plus important, mais maintenant quelques informations supplémentaires...

Programme de formation continue & formations approfondies

Le programme de formation postgraduée, entièrement révisé avec la participation des chefs des établissements de formation postgraduée, a été approuvé par le comité de l'ISFM en septembre 2021. Dans le meilleur des cas, le programme, dont les contenus ont été adaptés à l'ESC Core Curriculum et structurés selon le principe des Entrustable Professional Activities (EPAs), ainsi que les critères révisés pour les établissements de formation postgraduée, entreront en vigueur le 01.07.2022. En revanche, l'évaluation des candidats au moyen des EPA devra d'abord être testée dans des cliniques pilotes. Les cliniques de cardiologie de Cardiocentro, des HUG, de l'Hôpital de l'Île à Berne, du KSSG ainsi que de l'USZ se sont déclarées prêtes à le faire. L'ISFM et la SSC collaborent étroitement à la préparation de ce changement de système - la SSC fait ici œuvre de pionnier.

Parallèlement à la révision du programme de formation postgraduée, des discussions intensives ont eu lieu entre le comité de la SSC et le SCCP concernant l'introduction des formations approfondies. Une solution est à portée de main. Les premiers entretiens avec les représentants des petits et moyens hôpitaux suivront en janvier, avant que le dialogue ne reprenne avec les groupes de travail.

Un groupe de projet sur le contingentement a été approuvé lors de l'assemblée générale - peu avant l'entrée en vigueur, le 01.07.21, des nouvelles restrictions d'admission des médecins au niveau national. La question de savoir combien de cardiologues sont nécessaires préoccupe également les autorités. L'Obsan/Office fédéral de la statistique est en train d'élaborer des modèles de calcul qui devraient fournir des résultats concrets d'ici l'été 2022. La SSC ferait bien de se faire sa propre opinion sur le sujet et de réfléchir aux moyens dont elle dispose pour le piloter. En conséquence, le groupe de projet a maintenant commencé son travail.

Formation continue

A la fin de l'été, Philipp Weiss a repris la présidence de Jürg Schwitter. Le programme de formation continue a été révisé afin de garantir l'attribution de crédits pour les webinaires et les formations continues en ligne, même après la suppression de la règle d'urgence de l'ISFM. La révision est prête à être soumise à l'ISFM.

Après deux années d'obligation de formation continue réduite (crédit de 25 crédits de formation continue en raison de la pandémie), cette règle disparaîtra probablement le 01.01.2022. En conséquence, nous vous invitons à suivre des formations continues et à renouveler vos diplômes de formation continue!



Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie
Société Suisse de Cardiologie
Società Svizzera di Cardiologia

Le cours de Lucerne en échocardiographie clinique et le congrès annuel commun SSC/SSCS ont été organisés virtuellement en raison de la pandémie. La plupart du temps, l'organisation a fonctionné à merveille et le nombre de participants était comparable à celui des rencontres sur place. Néanmoins, nous comptons à nouveau sur des manifestations de formation continue sur place à l'avenir, car les rencontres personnelles sont indispensables pour maintenir et promouvoir la cohésion au sein de notre société de discipline médicale.

Tarifs

Le 30.06.2021, le Conseil fédéral a décidé de ne pas prendre de décision concernant TARDOC et a posé de nouvelles exigences aux partenaires tarifaires. La commission tarifaire a activement collaboré à l'adaptation de TARDOC en conséquence ; la révision devrait être présentée à la Confédération avant la fin de l'année.

Cet été également, le Parlement a décidé que les forfaits devaient s'appliquer à l'ensemble de la Suisse - un revirement par rapport aux concepts mis en avant jusqu'à présent par SantéSuisse et la FMCH. Ces deux organisations ont fondé avec H+ les 'solutions tarifaires suisses', qui viennent de présenter pour la première fois fin octobre leurs idées de forfaits par cas ambulatoires. Ceux-ci se trouvaient malheureusement à un stade de projet immature et totalement inacceptable pour le corps médical, notamment parce qu'ils se basaient exclusivement sur des données de prestations hospitalières ambulatoires. La SSC ainsi que d'autres membres de la FMCH ont demandé à cette dernière d'intégrer les sociétés de discipline médicale et de collaborer plus étroitement avec la FMH. Comme si les tarifs ne suffisaient pas, la discussion sur les budgets globaux et les objectifs sera traitée au Parlement en 2022. Cela sera décisif pour l'évolution du paysage tarifaire - bien plus important que les négociations sur les positions tarifaires individuelles. Les discussions sur les tarifs des assurances complémentaires s'accroissent également.

Qualité & Smarter Medicine

Des lois modifiées (art. 58a LAMal ainsi que l'art. 77 OAMal) obligent à négocier des contrats qualité nationaux entre la FMH (ambulatoire) ou H+ (stationnaire) d'une part et les caisses maladie d'autre part. Ces contrats génériques règlent les conditions-cadres pour le travail de qualité. Dans le domaine ambulatoire, les sociétés de discipline médicale sont impliquées par le biais de la FMH, tandis que H+ agit dans le domaine stationnaire sans l'implication des sociétés de discipline médicale. Dans le domaine ambulatoire au cabinet médical, la commission qualité de la SSC aura pour tâche de préparer et d'accompagner au mieux la mise en œuvre des mesures et des interventions. Pour les cardiologues installés, la participation à ces mesures sera obligatoire. En ce qui concerne le domaine hospitalier, la SSC a demandé à H+, par écrit et oralement, d'impliquer les sociétés de discipline médicale dans le travail sur la qualité en milieu hospitalier.

Le comité de la SSC a décidé en mars de participer à Smarter Medicine avec des recommandations pour la cardiologie. Cette participation doit permettre de montrer à l'extérieur que la société de discipline médicale s'engage pour l'utilisation de mesures diagnostiques et thérapeutiques sur la base de guidelines médicales et qu'elle veut éviter les examens et les thérapies inutiles ou absurdes. Deux séries de



Schweizerische Gesellschaft für Kardiologie
Société Suisse de Cardiologie
Società Svizzera di Cardiologia

consultations auprès des groupes de travail ont abouti à une liste de 5 recommandations approuvées par la majorité des groupes de travail. Le comité a donc décidé de les soumettre.

Initiative populaire Enfants sans tabac - OUI le 13 février 2022 !

Un sondage représentatif montre un large soutien à l'initiative. L'argument selon lequel la publicité pour le tabac transforme les enfants et les jeunes en fumeurs est particulièrement pertinent. La SSC vous demande de voter OUI et vous invite à motiver votre entourage à le faire - chaque voix est importante pour la majorité du peuple et des cantons ! Rendez votre soutien visible [ici](#) à nos côtés. Vous trouverez des informations et du matériel [ici](#).

Rétrospectivement, nous avons été très actifs cette année, malgré le travail supplémentaire occasionné par le SRAS CoV2. Cela n'a été possible que parce que nous avons pu renforcer nos organes par des membres supplémentaires, par exemple dans les commissions de formation postgraduée et continue, dans l'équipe de Swiss EECC, chez *Ne pas fumer, c'est futé!* et enfin pour l'initiative populaire Enfants sans tabac. Il est rafraîchissant et encourageant de constater que nos membres sont prêts à s'engager personnellement. C'est pourquoi nous exprimons ici nos remerciements à tous ceux qui s'investissent dans notre société et qui nous aident à accomplir tout ce travail et à défendre les intérêts des cardiologues suisses.

Nous vous souhaitons ici encore une fois de rester en bonne santé et nous nous réjouissons de vous retrouver pour d'autres activités et projets au cours de la nouvelle année!

Felix Tanner, Président SSC
Richard Kobza, Vice-Président SSC
Marjam Rüdiger, Directrice administrative SSC
Au nom du comité de la SSC